



Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publiè le

15 /044-21462182-2023 108-2023 1 /02-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 08/11/2023

Nombre c	le membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote

A l'unanimité

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Nantes

Le.

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 8 Novembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Villepot s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUGRAVOT Philippe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/11/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/11/2023.

<u>Présents</u>: M. DUGRAVOT Philippe, Maire, Mmes: AULNETTE Léonie, CHESNOT Mélaine, COCHIN Fabienne, DUCROQUET Aurore, GUIBERT Annie, NORGEOT Maïté, VANNIER Séverine, MM: BARRE Laurent, COTTREL Eric, DESSIER Jean-Yves, GUILLET Cyrille, PASSET Gérard

Excusés ayant donné procuration : M. BLOT Jérôme à Mme DUCROQUET Aurore

Excusée: Mme PERPINA Nolwenn

Absent (s):

Mme DUCROQUET Aurore a été nommée secrétaire

2023\_11\_02 – SAS MEETHA - SEDE VEOLIA de Soudan : Projet d'extension d'unité de méthanisation sur la commune de Soudan

## **EXPOSÉ**

Monsieur le Maire passe la parole à M Eric COTTREL, adjoint pour présenter le dossier et la délibération.

La SAS MEETHA dont le siège social se situe au lieu-dit "Hochepie" à SOUDAN (44) a fait une demande d'enregistrement d'une autorisation environnementale en vue de l'extension d'une unité de compostage de déchets non-dangereux de l'unité de méthanisation exploitée sur la commune de Soudan.

Cette demande est soumise à enquête publique. Celle-ci a lieu du lundi 6 novembre 2023 à 9h00 au jeudi 14 décembre 2023 inclus à 12h00.

Le périmètre d'affichage de l'enquête publique s'étend sur 12 communes de Loire-Atlantique :

\* Soudan, Châteaubriant, Erbray, Grand-Auverné, Juigné les Moutiers, Louisfert, Moisdon la Rivière, Petit-Auverné, Rougé, Saint Aubin des Châteaux, Saint Julien de Vouvantes et Villepôt.

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023



Publié le

ID: 044-214402182-20231108-2023\_11\_02-DE

Et 2 communes du Maine-et-Loire

\*Carbay et Ombrée d'Anjou

Conformément à l'article R.512-46-11 du code de l'environnement, le conseil municipal doit être consulté et doit donner son avis quant à la demande d'enregistrement présentée par SAS MEETHA de Soudan (44).

## **DÉCISION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :

- ÉMET un avis favorable d'enregistrement d'une autorisation environnementale en vue de l'extension d'une unité de compostage de déchets non-dangereux de l'unité de méthanisation exploitée sur la commune de Soudan lieu-dit « Hochepie »,
- DONNE pouvoir au maire ou à son représentant pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 14/11/2023

Le Maire

Philippe DUGRAVOT